

KATARZYNA KOTOWSKA

Université de Gdańsk

La polémique médiatique — le cas Darrieussecq

ABSTRACT: Twice accused of plagiarism, Marie Darrieussecq repeats that for a writer, this kind of accusation is equal to a murder attempt. The case of Darrieussecq is a good example of how various media profit from quarrels between contemporary writers. In 1998, Marie NDiaye accused Darrieussecq of “monkeying” in her novel *Naissance des fantômes*. Later, in 2007, one of Darrieussecq’s colleagues from the P.O.L. Publishing House, Camille Laurens, referred to *Tom est mort* as ‘psychological plagiarism’. This conflict was escalated by the media and followed a certain pattern: there was an accusation, an accuser and the victim.

KEY WORDS: Plagiarism, Darrieussecq, media.

« En littérature il n’y a pas de plus grand crime que le plagiat » affirme Marie Darrieussecq lors d’une interview accordée à Pascal Paradou dans une émission Culture Vive sur RFI le premier février 2010. En accuser quelqu’un équivaut à une tentative d’assassinat, s’explique-t-elle. Une déclaration significative, vu que le nom de l’écrivaine a été déjà deux fois juxtaposé à la notion controversée de plagiat. Dans l’article proposé nous nous abstenons pourtant de l’analyse de ce procédé littéraire en nous tournant volontairement vers les mécanismes d’un univers journalistique qui semblent, de nos jours, peser considérablement sur la critique littéraire. Pour y arriver nous allons parcourir deux « scandales médiatiques » concernant la carrière littéraire de l’écrivaine française contemporaine Marie Darrieussecq.

« N’Diaye répète ses attaques contre Darrieussecq » (*Libération*), « Marie Darrieussecq et Camille Laurens règlent leurs comptes » (*L’Express*), « Darrieussecq : Plagiaires, vos papiers ! » (*Le Nouvel Observateur*), « Darrieussecq et Laurens jouent les prolongations » (*L’Express*). On pourrait croire feuilleter les rubriques sociétés quoi qu’il s’agisse bien de la littérature. Le déroulement des conflits s’effectue avec la participation, constante et inévitable, des médias. La critique littéraire qui, depuis toujours, se situe à la lisière de la sociologie perd

de plus en plus de son innocence. Les exigences du marché, ce que développe, entre autres, Pierre Bourdieu, déterminent le champ journalistique de même que les attentes du public avide d'information (cf. BOURDIEU, P., 1996 : 80—94). Pour l'assouvir, la critique, bon gré mal gré, est entrée en jeu médiatique où chaque participant remplit bien son rôle. Le cas Darrieussecq illustre ce procédé. Le fil conducteur de l'affaire est marqué par la notion du plagiat. Le schéma est simple ; il y a une accusation : un accusateur et une victime. Le spectacle commence...

Marie Darrieussecq fait une entrée pompeuse en littérature en 1996 avec ses fameux *Truismes*. Deux ans plus tard elle se trouve d'un coup au centre d'un scandale lors de la parution de son second roman *Naissance des fantômes*. Sa réception s'avère moins unanime. À côté des critiques élogieuses, on peut discerner des avis partagés ou même largement négatifs. Un des plus graves reproches adressés à l'écrivaine est de s'être inscrite ouvertement dans les traces d'une autre jeune écrivaine à succès, Marie NDiaye (cf. SARREY-STRACK, C., 2001 : 237). Cette parenté paraît pour certains tellement étroite qu'elle s'approche du pastiche. Bertrand Leclair, dans *L'Événement du jeudi*, ne berçant pas ses lecteurs d'illusions, appelle *Naissance des fantômes*, un chef d'œuvre de « pastiche raboté » de *La Sorcière* de NDiaye (cf. SARREY-STRACK, C., 2001 : 237). Celle-ci, incitée par les critiques parues, finit par envoyer à plusieurs journaux une lettre déclarant se sentir « singée » par Marie Darrieussecq. NDiaye s'y explicite :

Je me procure donc le livre en question. Au fil des pages, je me retrouve dans la position inconfortable et ridicule de qui reconnaît, transformé, trituré, remâché, certaines choses qu'il a écrites. Aucune phrase, rien de précis : on n'est pas là dans le plagiat, mais dans la singerie.

Cité d'après GAUDEMAR, A. de, 1998

Cette appellation, piquante et affective, a touché Darrieussecq qui, de sa part, déclarait un vif intérêt et une admiration sincère envers le travail de sa collègue avec qui, d'ailleurs, elle assurait d'avoir menée une correspondance. NDiaye dans la lettre évoquée, soutient n'en garder aucun souvenir, elle finira pourtant, toujours par le biais de la presse, par admettre avoir échangé des lettres concernant un manuscrit lui ayant été envoyé par Darrieussecq quelques années auparavant. *Naissance des fantômes* reprend, en effet, non seulement, certains éléments composant la fable des romans *Un temps de saison* et *La Sorcière* de NDiaye, mais aussi ceux se référant à la prosodie ; le ton, le rythme et la sonorité de la phrase (cf. SARREY-STRACK, C., 2001 : 237).

Darrieussecq ne reste pas muette et décide de publier un court texte pour sa défense qu'elle intitule *Sorguina* (ce que veut dire « sorcière » en basque). Ainsi quelques jours après la révélation de la lettre de NDiaye, Darrieussecq, toujours par l'intermédiaire de la presse, répond à son accusatrice prétendue. Dans la brève introduction à son article, l'auteure, en tant que conteuse d'histoires pour

laquelle elle se prend, explicite son pedigree de la ligne de sorcières basques. Elle y avoue également avoir envoyé en 1990 aux éditions Minuit un manuscrit portant un titre significatif, notamment celui de *Sorguina* (cf. « La réponse... », 1998). Cette précision, apparemment involontaire, fait allusion à un des romans de NDiaye, *La Sorcière* qui n'a paru qu'en 1996 aux éditions citées. Cette coïncidence prend dans le discours entamé une allure bien particulière. Darrieussecq, qui refuse d'admettre être inspirée par les œuvres de NDiaye cite, au titre de sa défense, les auteurs mondialement reconnus qui constituent son propre panthéon littéraire. Aussi se réfère-t-elle à Georges Perec, Henry James, Marcel Proust ou Marguerite Duras (cf. « La réponse... », 1998). À la lumière de ces constatations l'accusation de NDiaye révèle, selon l'auteure de *Naissance des fantômes*, l'aspiration peu modeste de son accusatrice qui se vante d'une influence égale aux grands maîtres. À la fin de son article, Darrieussecq qui se déclare profondément touchée, avoue ce qui suit :

Je croyais avoir trouvé une amie en littérature. Mais il n'y a pas d'amies, ni de sœurs, ni de frères, en littérature ; on écrit toujours seul. Écrire ne me rendra aucune famille. Je le sais, et je le réapprends ces jours-ci, des jours violents.

« La réponse... », 1998

Les reproches d'un caractère personnel constituent, en effet, une partie remarquable de la polémique. Nous nous retrouvons tout d'un coup au cœur de disputes de stars. Darrieussecq lance la thèse, peu flatteuse, que c'est la pure jalousie qui conduit NDiaye à agir de cette façon. Elle se permet également d'y repérer une influence de l'époux de l'écrivaine, Jean-Yves Cendrey dont la vie et la carrière littéraire sont bien tourmentées (cf. « Darrieussecq : Plagiaires... », 2010). NDiaye, de son côté, avoue ressentir dégoût et colère d'être mêlée à une histoire qu'elle juge ouvertement « mercantile » (« N'Diaye répète ses attaques... »). Le contexte économique n'y est pas à omettre. Le succès de *Truismes* avec un million d'exemplaires vendus dans le monde entier, a fait de Darrieussecq une écrivaine avantagée. NDiaye, qui à l'époque n'était pas tellement lue, juge le marché publicitaire déterminé par le gain envisagé. Patrick Kéchichian, dans son article du *Monde*, perçoit le conflit entre les écrivaines justement comme « l'affrontement indirect de deux éditeurs de qualité, qui illustrent et défendent la jeune littérature [...] P.O.L. lié à Gallimard et Minuit diffusé par Le Seuil » (cité d'après SARREY-STRACK, C., 2001 : 240). L'accusation de plagiat aurait dû discréditer Darrieussecq et son éditeur. C'est à ce moment là que Philippe Sollers adresse à l'écrivaine des paroles qu'elle cite fréquemment dans ses entretiens « C'est une tentative d'assassinat » (« Darrieussecq : Plagiaires... », 2010). De l'autre côté, la querelle contribue, bon gré, mal gré, à la reconnaissance médiatique de deux auteures. Leur répliques, publiées dans la presse et diffusées sur le net, sont largement commentées et discutées. Les deux

femmes ne cessent de publier jusqu'aujourd'hui avec un public large et fidèle. Le conflit de 1998 semble pourtant refroidir leurs relations à jamais. Dans un entretien accordé à *L'Express* en 2010 Darrieussecq, interrogée sur le dernier livre de NDiaye, *Trois femmes puissantes*, prix Goncourt 2009, déclare d'un ton ne laissant pas de doutes : « J'ai cessé de la lire. Cela ne me fait plus aucun plaisir, mon masochisme a des limites. Je pense qu'elle ne lit pas les miens, non plus » (« Marie Darrieussecq et Camille Laurens règlent leurs comptes », 2010).

Une dizaine d'année à peine passée et l'histoire a recommencé. Cette fois-ci elle se déroule en deux volets. Dans *La Revue littéraire* d'automne 2007, Camille Laurens, une écrivaine de la même maison d'édition que l'auteure de *Naissance des fantômes*, P.O.L. publie un texte fort et amer « Marie Darrieussecq ou Le syndrome du coucou ». C'est de cet article virulent que la mécanique médiatique tire un grand spectacle. Dans sa déclaration, ce que nous laissent croire de plusieurs notes des journalistes, même avant la parution du texte, Laurens accuse Darrieussecq d'avoir commis avec son roman *Tom est mort* une sorte de « plagiat psychique ». Narrée à la première personne le roman en question prend la forme d'un cahier/journal intime tenu par une mère endeuillée dix ans auparavant. Darrieussecq ne nous offre pas de compte rendu d'une histoire réellement vécue ; ce qu'elle construit c'est de la pure fiction. Elle choisit la vérité de la littérature aux dépens de la réalité de l'expérience. Elle ose enfin d'imaginer ce qu'il y a de pire, ce que craignent les plus les parents : la mort de leur enfant. Laurens, de sa part, en doute et accuse Darrieussecq, d'usurper son identité en s'inspirant à la lettre de son récit *Philippe*, un témoignage personnel sur la perte de son fils mort-né. D'autant plus que l'auteure de *Tom est mort*, avouait ouvertement son estime particulier envers le roman en question. Laurens précise :

Il faut, pour comprendre, savoir qu'en 1994, j'ai perdu un enfant, et que le bref récit que j'ai fait de sa mort a été publié en 1995, chez P.O.L. sous le titre *Philippe*. Il faut savoir aussi que Marie Darrieussecq, l'année suivante, alors qu'elle avait le choix entre plusieurs éditeurs enthousiasmés par *Truismes*, son premier roman, a donné sa préférence à P.O.L. parce qu'il était l'éditeur de *Philippe*, livre pour lequel elle avait, disait-elle, de l'admiration.

LAURENS, C., 2007

Cet argument, bien que valable, s'avère pourtant peu convainquant vu que Darrieussecq faisaient explicitement référence aux autres récits qui, comme *Philippe*, se basaient sur des histoires personnelles de la perte d'un enfant. Elle cite, entre autres, *À ce soir*, de Laure Adler (Gallimard, 2001) et *L'enfant éternel* de Philippe Forest (Gallimard, 1998). Dans un entretien accordé à *Livres Hebdo*, avant la parution de *Tom est mort*, Darrieussecq, consciente du caractère périlleux de son projet, déclarait vouloir se « renseigner » justement afin de « ne pas heurter les gens à qui c'est arrivée en vrai » (« La fiction... », 2007 : 78).

Apparemment elle n'a pas réussi cette tâche. Camille Laurens paraît comprendre les procédures littéraires de sa collègue comme un acte de vol. Pour en donner preuve, dans son réquisitoire, elle énumère des phrases, des situations, des descriptions, des rythmes, des échos, des correspondances, des émotions du roman de Darrieussecq qui, à ses yeux, ressemblent trop à ses propres mots. Les reproches de Laurens font échos à ceux de NDiaye dix ans auparavant :

Bien qu'aucune phrase ne soit citée exactement, plusieurs passages de *Philippe*, mais aussi de *Cet absent-là*, où j'évoque cet enfant perdu, et même de mes romans sont aisément reconnaissables : phrase ou idée, scène ou situation, mais aussi rythme, syntaxe, toujours un peu modifiés mais manifestement inspirés de mon épreuve personnelle et de l'écriture de cette épreuve.

LAURENS, C., 2007

Laurens, bouleversée et secouée, fait de son texte une confession publique qui quelque part prend une allure de discours quasi hystérique. Elle clame sa peine en évoquant, entre autres, les moments et les endroits où Darrieussecq aurait dû l'informer de son projet littéraire. Elle paraît se sentir d'autant plus affligée que l'histoire fictive paraît, ce que soulignent plusieurs critiques, révéler une authenticité pareille à son expérience personnelle. Nous aurions pourtant tort de n'accorder aucune justesse à ses rancunes. Selon Laurens considérer la mort d'un enfant en tant qu'un thème littéraire comme d'autres, est inadmissible. Autrement dit, afin de pouvoir écrire sur la mort il faut avoir vécu le traumatisme qu'elle entraîne. La littérature a, selon Laurens «une exigence de vérité, qu'elle ne confond pas avec la réalité événementielle objective, certes, mais qu'elle distingue aussi très nettement du faux-semblant, de la tricherie : la vérité ne va rien chercher en dehors d'elle-même — et surtout pas dans le discours des autres» (LAURENS, C., 2007). Elle ne supporte pas que l'auteure de *Tom est mort* s'attaque à un sujet, lui étant si intime, comme un simple thème à travailler. «C'est terrible», écrit-elle, «mais je vois Marie Darrieussecq rayant au fur et à mesure sur une liste les 'scènes à faire'» (LAURENS, C., 2007). Cette idée du livre-thème, livre-concept exclut, selon Laurens la vérité en littérature. Elle ne manque pas d'arguments. Le dévoilement théâtral des circonstances de la mort de Tom qu'à la dernière page du livre dénonce l'artifice du projet darrieussecquien. On s'approche indubitablement et malencontreusement du polar, ce que remarque bien à propos Philippe Lançon (cf. LANÇON, Ph., 2007). Une critique majeure de Laurens consisterait donc en fait à usurper l'identité de l'auteure non seulement en tant qu'écrivaine mais encore en tant que mère endeuillée. Et c'est cette voie-ci qu'ont repris majoritairement les journalistes. Ne pas pouvoir écrire sur ce qu'on n'a pas réellement vécu paraît un argument ridicule. Il semble contredire l'idée même de la littérature. Il est encore peu compréhensible que Darrieussecq essaye d'y répondre en déclarant connaître la détresse de la perte d'un enfant au

sein de sa famille (sa mère a perdu un enfant ce qui marqua l'écrivaine en tant que sœur vivant dans l'ombre de l'absence de son frère aîné) (cf. ROSSIGNOL, V., 2007 : 79). Aussi légitime-t-elle, en quelque sorte, cette objection absurde. Elle fait, entre autres, circuler la phrase d'un caractère controversée. « On peut le dire » écrit-elle, « à la façon de notre éditeur commun, Paul Otchakovsky-Laurens : 'Ce que Camille Laurens reproche à Marie Darrieussecq, c'est de ne pas avoir perdu d'enfant' » (DARRIEUSSECQ, M., 2010 : 135). La mécanique médiatique en profite. Bertrand Leclair en donne son commentaire :

Très vite, la polémique enfla et, sans jamais aborder les questions de fond soulevées par l'article de Camille Laurens, le réduit à une caricature fallacieuse, les uns prétendant qu'elle voudrait interdire l'écriture de fiction, les autres se lançant dans une surenchère d'attaques *ad hominem* et insultantes, et beaucoup assurant qu'elle intente une action judiciaire, ce qui est une information mensongère, voire qu'elle l'a perdu, ce qui est deux fois mensonger.

LECLAIR, B., 2011 : 4

En vérité pourtant, Laurens se bouleverse pour une raison plus complexe ; pour l'usure abrupte et violente de son espace mental. Annie Richard dans le cadre des études sur les autofictions déchiffre l'expression « plagiat psychique » comme le fait de singer « le sujet au niveau du symbolique, de sa manière unique, d'habiter le 'je' de la narration » (RICHARD, A., 2008 : 4). Laurens s'explique en métaphores truculentes :

Lorsque Virginia Woolf réclamait pour chaque femme *a room of one's own*, « une chambre à soi », elle ne parlait pas seulement de l'aspect matériel de la vie. Elle revendiquait d'abord la possession d'un espace en propre, d'un lieu mental et singulier où chaque être humain pourrait faire résonner sa voix, laisser libre cours, à travers sa langue et son style, à l'expression de sa douleur et de sa joie, de ses fantasmes et de ses rêves, de ses colères et de ses deuils. [...] j'ai eu le sentiment, en le lisant, que *Tom est mort* avait été écrit dans ma chambre, le cul sur ma chaise ou vautrée dans mon lit de douleur. Marie Darrieussecq s'est invitée chez moi, elle squatte.

LAURENS, C., 2007

L'ambiance surchauffe au fur et à mesure de l'apparition des articles commentant l'affaire. Un médium important de cette dispute devient apparemment le net avec ses forums d'internautes et les blogs, aussi ceux d'autres écrivains. Pierre Assouline en délibère, notamment en ligne, dans son texte « Controverse sur le 'plagiat psychique' » où il s'oppose, entre autres, à une critique élogieuse de Jacques Pierre Amette « Darrieussecq se met à nu » parue dans *Le Point*. De nombreux entretiens, des émissions radio ou télévisées de la rentrée littéraire 2007, tous, mettent en relief la querelle des écrivaines citant sans cesse le

terme blasphématoire mais portant du plagiat. Le passé turbulent des héroïnes ressemblait à des gouttes des olives jetées sur le feu. Pour Darrieussecq, après sa mésaventure avec Marie NDiaye c'est presque de la récidive. Laurens n'est point moins innocente. C'est elle, en effet, qui brûle constamment les frontières entre la fiction et la vie réelle ce qui lui vaut, entre autres, le procès entrepris par son ex-époux pour atteinte à la vie privée lors de la parution de son livre *L'amour roman* (P.O.L., 2003) (cf. ROSSIGNOL, V., 2007 : 79). Vu les proportions que prend la polémique, l'éditeur Paul Otchakovsky-Laurens a dû trancher choisissant une de ses écrivaines. Il décide de soutenir « celle qui est attaquée à tort » (« Éditeur des deux auteurs... », 2007). Il a jugé les arguments de Camille Laurens « factuellement inexacts, théoriquement faibles et humainement lamentables » (cité d'après ROSSIGNOL, V., 2007 : 78). Exprimant publiquement son désaveu il décide de rompre la coopération avec Laurens et de cesser de la publier. L'affaire prend aussitôt d'ampleur. Laurens lors d'un séminaire organisé par Bertrand Leclair en 2011 y revient en précisant des détails :

Résumons : je critique le roman d'un contemporain, comme l'ont fait avant moi des dizaines d'écrivains par le passé, souvent beaucoup plus violemment que moi : Bernanos traitant Gide d'imposteur, Gide injuriant Claudel, etc. Je le fais, en outre, dans une revue qui tire à 400 exemplaires. Mon éditeur critique mon article, et l'assortit d'une « punition » publique : il annonce *urbi et orbi* qu'il ne me publiera plus. Il le fait dans *le Monde*, quotidien qui tire à 500 000 exemplaires.

LAURENS, C., 2011 : 6

Dorénavant les médias, mettant volontairement en exergue l'appellation « plagiat psychique », font paraître des articles aussi révélateurs qu'invraisemblables. Un des axes les plus intéressants est celui concernant le prétendu procès intenté par Laurens qu'elle aurait dû d'ailleurs perdre. Rien de plus faux car l'écrivaine n'a point entrepris la voie juridique en déclarant d'ailleurs n'en avoir jamais eu aucune intention (cf. LAURENS, C., 2011). Il est pourtant vrai que la majorité de critiques prive Laurens de son droit de réponse qui, abandonnée par son éditeur, se retrouve d'un coup sans attachée de presse.

Le deuxième volet de l'affaire s'ouvre en 2010 avec la parution du *Rapport de police* de Marie Darrieussecq chez P.O.L. et de *Romance nerveuse* de Camille Laurens chez Gallimard. L'essai de Darrieussecq, avec son sous-titre accablant *Accusations de plagiat et autres modes de surveillance de la fiction*, a fait d'un coup réveiller la polémique d'il y a trois ans. Apparemment tel est le but de l'écrivaine qui lors de la promotion y revient sans cesse. *Rapport de police* dissimule, en quelque sorte, un règlement les comptes, ce qui pour l'auteure dont le nom fut deux fois associé à la notion de plagiat, paraît une obligation. Le texte traite de la « plagiomnie », un mot valise inventé par Darrieussecq qui se réfère à la dénonciation calomnieuse de plagiat. Elle met aussi en relief le désir fou d'être plagié

qui « conduit à une calomnie, à la désignation d'un plagiaire et au recours » (DARRIEUSSECQ, M., 2010 : 10). Le phénomène s'avère, en effet, peu récent. L'auteure s'engage à en dévoiler des sources (cf. « Entretien... », 2010). Son essai remet en perspective les écrivains accusés d'avoir plagié où « on voit à quel point, que ce soit névrotiquement, politiquement ou pour X ou Y raisons, l'accusation du plagiat est une manière de censurer la littérature, en tout cas la fiction » (*Écrire...*, 2010 : 20). Le schéma est simple, comme le dénonce Darrieussecq. « Le scandale est nécessaire à la calomnie : elle ne fonctionne qu'avec la participation d'un public » (DARRIEUSSECQ, M., 2010 : 317). L'auteure ne se berce pas d'illusions en ce qui concerne la motivation de ses collègues. « En ajoutant le mot *plagiat* » s'explique-t-elle, « c'est encore plus vendeur. Et très douloureux : dans ce livre [*Rapport de police*], je parle de gens qui se suicident à cause de ce genre d'accusation. Heureusement, j'ai les nerfs solides. Mais on m'a attaquée dans ma chair » (« Darrieussecq : Plagiaires... », 2010). Le sens premier du mot « plagiaire » qui renvoie à son sens propre de « voleur d'esclaves », « voleur d'homme » renforce encore la dimension affective du terme. Darrieussecq juge que Laurens, en l'employant, s'engouffre dans la brèche qu'avait ouverte Marie NDiaye. Accuser une fois veut dire accuser mille fois. Même si on reste innocent ce type d'accusation déstabilise profondément. L'essai de Darrieussecq, rempli d'exemples, donne une preuve de la mécanique calomnieuse et parfois fatale de ces pratiques. Pourtant, il est à souligner que la seule Darrieussecq a volontairement repris la voie tracée par les journalistes qui n'est pas dépourvue de certaines inexactitudes. Elle accepte sa position de victime qui, dans le contexte médiatique, est plutôt avantageux. Elle se défend contre l'argument de surveillance de la fiction qui, dès le premier abord, est dénué de justesse. Il est d'ailleurs bizarre que la déclaration de Laurens sur l'emploi fortuit de cette expression controversée qui n'aurait dû qu'affiner la pensée « exprimant le sentiment pénible » (LAURENS, C., 2011 : 7) passe sans écho. L'empreinte de ce scandale marque non seulement Darrieussecq, Laurens, qui, comme par une pure coïncidence, publie en même temps que *Rapport de police*, son roman *Romance nerveuse* (cette fois-ci chez Gallimard) semble s'en inspirer. Ce que nous laisse entendre une des critiques :

Cette *Romance nerveuse* s'ouvre là où son prologue médiatique s'était clos : une écrivain, qui s'est sentie déposséder du deuil de son fils par une consœur trop imaginative, est débarquée de leur maison d'édition commune après s'en être émue par voie de presse.

« La souffrance... », 2010

Bien que l'affaire n'occupe que 15 pages sur 250 et ne soit, selon la déclaration de Laurens, qu'une version mesurée de ce qu'elle « [n'a] pu dire depuis trois ans que toute la presse [la] musèle » (LAURENS, C., 2011 : 11—12). *Romance nerveuse* a été unanimement reconnue par la presse comme un règlement de compte littéraire.

Nombreuses sont les voix selon lesquelles la critique littéraire aboutit aujourd'hui à sa fin. Malade du journalisme elle aurait dû ne servir qu'à la promotion. Plus controversée elle est, plus efficace elle se révèle. Ces déclarations semblent pourtant s'inscrire dans le jeu médiatique où la provocation se trouve désormais aux premières loges. Cela rappelle donc Marc Twain affirmant que les rumeurs concernant sa mort sont très exagérées...

Bibliographie

- BOURDIEU, Pierre, 1996 : *“Sur la télévision” suivi de “L'emprise du journalisme”*. Paris, Raison d'agir Éditions.
- DARRIEUSSECCQ, Marie, 2010 : *Rapport du police*. Paris, P.O.L.
- « Darrieussecq : Plagiaires, vos papiers ! ». 2010 : *Le Nouvel Observateur*, le 7 janvier, <http://bibliobs.nouvelobs.com/essais/20100107.BIB4685/darrieussecq-plagiaires-vos-papiers.html> [page consultée le 21 janvier 2012].
- Écrire, écrire, pourquoi ?*, 2010 : Entretien de Marie Darrieussecq avec Nelly Kapriélian. Éditions de la Bibliothèque Centre Pompidou, http://editionsdelabibliotheque.bpi.fr/_livre/?GCOI=84240_100498130&fa=complements [page consultée le 21 janvier 2012].
- « Éditeur des deux auteures, Paul Otchakovsky-Laurens choisit Marie Darrieussecq contre Camille Laurens ». 2007 : *Livres Hebdo*, le 27 août, <http://www.livreshebdo.fr/actualites/DetailsActuRub.aspx?id=900> [page consultée le 21 janvier 2012].
- « Entretien de Marie Darrieussecq avec Pascal Paradou », 2010 : *Culture Vive*, Radio France Internationale, le 1 février 2010.
- GAUDEMAR, Antoine de, 1998 : « Marie NDiaye polémique avec Marie Darrieussecq ». *Libération*, le 3 mars 1998, <http://www.liberation.fr/culture/0101241197-marie-ndiaye-polemique-avec-marie-darrieussecq> [page consultée le 15 janvier 2012].
- « La fiction n'est pas un loisir », 2007 : *Livres Hebdo*, n° 699, 78—81.
- « La réponse de l'auteur de “Truismes” et de “Naissance des fantômes” à Marie NDiaye ». *Sorghuina*, 1998 : *Libération*, le 10 mars 1998, <http://www.liberation.fr/tribune/0101241966-la-reponse-de-l-auteur-de-truismes-et-de-naissance-des-fantomes-a-marie-ndiaye-sorghuina> [page consultée le 15 janvier 2012].
- « La souffrance de Camille Laurens », 2010 : *Le Nouvel Observateur*, le 7 janvier, <http://bibliobs.nouvelobs.com/romans/20100107.BIB4686/la-souffrance-de-camille-laurens.html> [page consultée le 15 janvier 2012].
- LANÇON, Philippe, 2007 : « Truismes et vacheries ». *Libération*, le 30 août, <http://www.liberation.fr/livres/0101109774-truismes-et-vacheries> [page consultée le 13 janvier 2012].
- LAURENS, Camille, 2007 : « Marie Darrieussecq ou syndrome du coucou ». *La Revue littéraire*, 32, <http://www.leoscheer.com/la-revue-litteraire/2009/12/15/22-camille-laurens-marie-darrieussecq-ou-le-syndrome-du-coucou> [page consultée le 13 janvier 2012].
- LAURENS, Camille, 2011 : *Critique ou spectacle ?* Séminaire *La critique impossible ?* Université Panthéon-Assas, http://ifp.u-paris2.fr/97232391/0/fiche___article/&RH=IFP-JSEMINAIRE [page consultée le 13 janvier 2012].
- LECLAIR, Bertrand, 2011 : « *Critique ou spectacle ?* », *présentation de la séance*. Université Panthéon-Assas, http://ifp.u-paris2.fr/97232391/0/fiche___article/&RH=IFP-JSEMINAIRE [page consultée le 13 janvier 2012].

- « Marie Darrieussecq et Camille Laurens règlent leurs comptes », 2010 : *L'Express*, le 7 janvier 2010, http://www.lexpress.fr/culture/livre/marie-darrieussecq-et-camille-laurens-reglent-leurs-comptes_840090.html?p=2 [page consultée le 21 janvier 2012].
- « N'Diaye répète ses attaques contre Darrieussecq... », 1998 : *Libération*, le 6 mars, <http://www.liberation.fr/culture/0101241555-n-diaye-repete-ses-attaques-contre-darrieussecq> [page consultée le 15 janvier 2012].
- RICHARD, Anne, 2008 : « Plagiat psychique ». In : *Autofiction(s)*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- ROSSIGNOL, Véronique, 2007 : « Un nouveau concept : le plagiat psychique ». *Livres Hebdo*, n° 698, 78—79.
- SARREY-STRACK, Colette, 2002 : *Fictions contemporains au féminin. Marie Darrieussecq, Marie NDiaye, Marie Nimier, Marie Redonnet*. Paris, L'Harmattan, coll. Espace littéraire.

Note bio-bibliographique

Katarzyna Kotowska, docteur ès lettres, chercheuse à l'Institut de Philologie Romane à l'Université de Gdańsk (Pologne), diplômée en philologie romane et en histoire d'art, passionnée pour la littérature et l'art français contemporains, auteure des articles parus en Pologne, France, Turquie, Hongrie et Roumanie. Son intérêt scientifique porte sur la critique littéraire, les rapports entre la littérature et la psychanalyse et la théorie de la correspondance des arts.